L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 27 JANVIER 1882

Dentistes

GEO. P. MALONEY,
D.D.S. Dentiste diplomé.
150 rue du Canal.

Anciennement des colléges dentaires de Pensylvanie et de la Nouvelle-Orléans. Dentiste du couvent des Ursulines. Extraction des dents sans douleur.
17 janv—1 an

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

JAMES S. KNAPP,
Chirurgien dentiste,
A transporté son cabinet du No 15, rue Baronne, au No 112 rue du Canal, coin St-Charles.
Le Dr Knapp réfère le public à ses nombreux clients pour témoigner de son habileté dans toutes les opérations qui ressortent de son art. Il extrait les dents aux pauvres et les soulage gratuitement, le mercredi, de 2 h. à 4 h., et le dimanche, de 9 h. à 11 h.
Quand on veut conserver ses dents, on exerce beaucoup de discernement dans le choix du dentiste auquel on s'adresse, et on n'attend pas que la douleur vous force d'aller le voir.
7 janv—6m.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Remparts.
31mai—1an D Ma J

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.
Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal. Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

INSTITUTIONS.

ECOLE DE DESSIN.
SOUTHERN ART UNION
203 RUE DU CANAL.

A. PERELLI, Professeur de Dessin.
A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.
A. F. VAURIGAUD, professeur de dessin linéaire.
Mlle J. TUZO (de New-York), Professeur d'Aquarelle.

Classe du Jour—Dessin et Peinture.
Jours de leçons—Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 heures P. M. Prix des leçons pour le Dessin $4. Peinture $6 par mois. Une déduction de $1 sera faite aux membres et à leurs enfants.

CLASSES D'AQUARELLE.
Mardi, Jeudi et Samedi, de 1 heure à 3 heures P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.

CLASSE DU SOIR
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures du soir. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.

Classe Préparatoire de Dessin
Pour écoliers, (Mlle Tuzo, professeur). Mardi et Vendredi, de 3:30 à 4:30 heures. Prix $4, $1 de moins pour les enfants des membres.

Classe de dessin linéaire
Comprenant le dessin topographique, le dessin mécanique et le dessin architectural. Ombres à l'encre de Chine et en couleur. Jours de classe—Lundi, jeudi et samedi, de 7 heures à 9 heures P. M. Prix de l'enseignement, $4 par mois, taux uniforme.
Les leçons de peinture à l'encre de Chine et de peinture sur soie et satin, sont données par Mlle Tuzo le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi, de 2 à 3:30 P. M. Conditions: $10 pour 10 leçons, $6 pour 5 leçons.
Un nouveau cours de travaux à l'aiguille (méthode Kensington), par Mlle Tiffany, commencera mardi, 3 janvier 1882, aux heures accoutumées. Conditions—$5 pour le cours de 6 leçons. S'adresser à MISS GOODALE, dans les salles de l'Union, 203 Canal.
Les salles du "Southern Art Union" seront ouvertes tous les vendredis pendant l'hiver. On trouvera sur les tables les journaux et revues des dernières publications ainsi que des ouvrages d'art et de littérature.
29oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin)
198..........Esplanade..........198
L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
1Sept

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.
1er fév—81.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—82, 1anDMarJ

MAGASIN DE PIANOS
DE
WERLEIN,
135 RUE DU CANAL 135

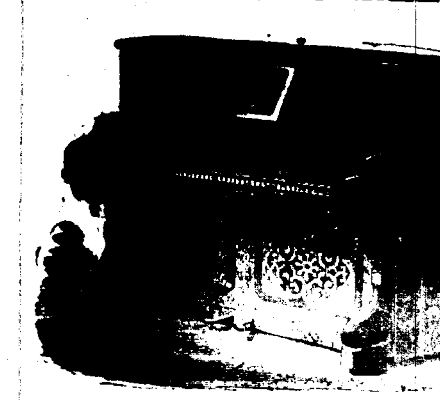

CHICKERING,
HAINES.

Le Piano dont Mme ADELINA PATTI se sert dans son char-salon privé à l'occasion de sa tournée en ce pays est un

MATHUSEK.

Veuillez venir examiner ces Pianos sans égaux qui sont garantis comme devant donner la plus entière satisfaction.

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
Magasin de Pianos, d'Orgues et de Musique.

JAMES D. EDWARDS
Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 rue Front, et 21, 23, 25 rue Delta,
Nouvelle-Orléans.

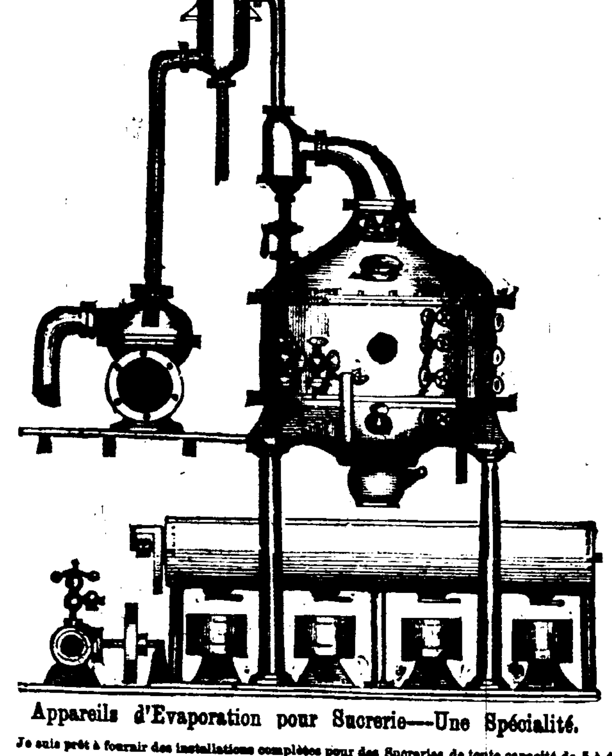

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des Sucreries de toute capacité de 5 à 4 boucauts par jour. Bacs en fer pour jus, sirop et sucre. Steam Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum Pan de toutes dimensions, avec Mélangeurs (Mixers), Chariots à Sucre, Centrifuges, Etc. Satisfaction garantie.
8jan—6 mois—dim mar jeu

PHARMACIE DUCONGE.
30—RUE DE CHARTRES—30
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MEDICAMENTS PATENTES FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous demande chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy. 1 sept 81—1 an

PHOTOGRAPHIE INSTANTANEE
—DE—
WASHBURN.

J'annoncerai à mes nombreux clients et au public en général que depuis plusieurs mois je fais des expériences et suis en mesure d'exécuter le Portrait Gelatine Instantané dans toute sa perfection. Ayant acquis tout l'appareil et nombre d'accessoires nouveaux, je puis garantir le portrait le plus parfait qu'il soit possible de faire par ce procédé nouveau et merveilleux. Je fais aussi les

PORTRAITS GELATINE EMAILLÉS ITALIENS,
Qui ont éclipsé tous les autres portraits exhibés devant l'Association des Photographes d'Amérique, réunie à New York, le 16 août 1881.
Il n'est plus besoin d'avoir du beau temps. Le désagrément des séances chez votre photographe n'est plus à redouter, mais on doit les considérer avec plaisir. Les prix maintenant sont plus réduits que jamais.
P. S. Une invitation polie est adressée à tout le monde pour venir examiner la qualité et les prix des portraits avant de les faire prendre.
W. W. WASHBURN, 109 RUE DU CANAL
13 nov—

J. B. JUNQUA,
Nos. 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, près Decatur, Nouvelle-Orléans.
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE et IMPORTATEUR DE
Eaux-de-Vie, Vins, Conserves, Huiles
ET LIQUEURS ETRANGERES.
Seul agent pour la vente du célèbre COGNAC FINE CHAMPAGNE de Henri Mounier et fabricant
D'Eau de Seltz, d'Eaux Minérales et de Sirops de Fruits de choix.
1er sept—6m

LIGNE RÈGULIÈRE.
ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
Compagnie Commerciale de Transports à vapeur français.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE.

Dupuy de Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx.
Havre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx.
Nantes	3,578 Tx.		

Ces magnifiques vapeurs sont entièrement nouveaux et ont été construits d'une manière à donner les plus grands avantages aux Passagers.
Départs du Hâvre et de la Nouvelle-Orléans tous les vingt jours.
Billets de passage et connaissements entre toutes les villes principales de l'Europe et des Etats-Unis.
Pour d'autres détails, s'adresser aux agents généraux.
FORSTALL, ROSS & CLAYTON, 173 rue Commune.
ou à l'Administrateur-Délégué, M. JOANNES COUVERT, Hâvre, France. 1er jan. 1m

VOULEZ-VOUS VOIR?
ET VOIR PARFAITEMENT?
ALLEZ ALORS CHEZ
E. CLAUDEL, opticien,
(Anciennement avec C. DUHAMEL.)
96 rue du Canal, près Camp.

Et achetez-y une paire de LUNETTES en or, en argent, en acier ou en nickel.
VERRES de tout genre.
Véritable cristal de roche
Essayez le et vous n'aurez affaire à personne autre.
Réparation de LORGNONS D'OPERA.
Réparation de tous les INSTRUMENTS d'optique, de mathématique, de marine et de philosophie.

Batteries électriques, Microscopes, etc.
Thermomètres, Verres d'opéra, Instruments de dessin, etc. 20 janv—

S.N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.
14ê 81—1 an

RODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, de, pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux d'acier, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
5mai 1881—1an

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en cure permanente. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 129 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
2avril 1an—Dim.Mar.Jeu

Proclamation
—DU—
ROI DU CARNAVAL!
PRO BONO PUBLICO.
EDIT LXV.

A tous ceux que le présent édit concerne—Salut!
Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE VINGT-UNIÈME JOUR DE FÉVRIER 1882, connu comme le grand jour de fête de nous-même, REX, roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce jour soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:
I. Que toutes les lignes de transport dans notre domaine royal soient immédiatement annoncées et promulguées à un tarif réduit pour le bénéfice des sujets joyeux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.
II. Qu'afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés, se rapportant promptement au département de la guerre pour être assignés au service.
III. Qu'en considération de la promptitude et implicite obéissance à ces édits royaux, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale, devront être clos.
IV. Que la réputation de ces fêtes s'est étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir ces magnifiques spectacles en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, et nous adressons en conséquence à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégés par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras, leur promettant une bonne réception et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets du Crescent City sont fameux dans le monde entier.
Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple béni dans tout l'Etat; que leurs récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de notre industrie et de notre commerce; que des liens de fer rattacheront ensemble les intérêts et les sympathies des Etats voisins et distants; et nous formons le voeu que chaque année nouvelle verra s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté, notre visite annuelle en la ville du Croissant.
Les "Chevaliers de Momus" feront une des plus belles processions qui se soient jamais vues le JEUDI, 16 FÉVRIER 1882, et inaugureront la série des fêtes qui doivent suivre.
Au nombre des organisations qui doivent contribuer à l'éclat du Carnaval de 1882, sera celle des "Chevaliers de Protée," faisant ses débuts le MARDI, 20 février 1882, dans une procession de nuit d'une splendeur excessive.

Dieu protège le roi.

Donné sous notre main et le sceau, en notre palais de Plaisirs, en notre ville de Gaîté, ce 15e jour d'octobre 1881, et le mil-dixième de notre règne.
Par le roi lui-même,
REX.

Témoin: BATHURST,
Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 15 décembre 1881.

Toutes communications officielles devront être adressées à
BATHURST,
Tiroir de la Poste 122, Nlle-Orléans, Lne.
18 déc—

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 8
Entre St.-Louis et Conti.
BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.
20 fév—

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:
SAINT-GERMAIN, Delaplane, Mercredi, 25 janv.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 1er fév.
ST-LAURENT, Servan, mercredi, 8 fév.
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)...$100 et $120
Deuxième classe...$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Gallier Court, lettre H,
4mai—1an Nouvelle-Orléans.

Ligne Régulière pour Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.
Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
CHATEAU LEOVILLE (4000 Tonnes)....1 Fév
CHATEAU LAFITE (4000 Tonnes)....4 Mars
1re Chambre, $80. Entrepont, $24.
F. Le Boulanger, Funch, Edye & Co.,
46 Beaver Street, Agt gén. pour passagers. | 27 South William St. Agents généraux.
13déc au 1er av—6 fe

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 1er février à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, cap.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0
Passage—Cabine...$40
Entrepont...$20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, Feb. 1 at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, master
will leave her wharf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1½ PER CENT
Cabin passage...$40
Steerage...20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. S. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Partant pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St.-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JAMES, 186 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Packet bi-hebdomadaire du haut de la Côte.
Partant tous les LUNDIS à 5 P. M. et les VENDREDIS à 10 A. M.
Pour Thibodaux et les débarcadères intermédiaires, le steamer
BELLE OF THE COAST.
J. F. Ancoin, Capitaine, E. Nicolle, Commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte tous les MERCREDIS et DIMANCHES en plein jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à A. RIVET, No 105 rue Décatur.
20 oct—

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville Lafourche et Laurel Valley.
Départ tous les LUNDIS à Midi, et tous les JEUDIS soir à 5 heures.
Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE,
MAX BLANCHARD, maître,
J. P. McELROY, commis.
Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. R. GREATHOUSE, 104 rue Commune.
19 oct—3m

Mandeville et Covington.
Le vapeur "Nouveau Camélia" de la Malle des Etats-Unis.
SERVICE D'HIVER
A partir du 1er novembre 1881:
Départs de Milneburg, à l'arrivée du convoi de chemin de fer partant de la gare du chemin de la Mobile, à l'extrémité de la rue du Canal.
Mardi, à l'arrivée du convoi de...12 h.
Jeudi, de...12 h.
Samedi, de...3 p. m.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
RETOUR.
Départ de Old Landing:
Lundi...5 h. a.m.
Mercredi...7 de
Vendredi...7 de
S'arrêtant à tous les points intermédiaires.
Prix du voyage...$1
Frêt reçu journellement à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
20 oct— 38 rue Carondelet.

DÉPLOYEZ VOS COULEURS!

PROCLAMATION
—PAR—
WARWICK,
Comte et Maréchal de l'Empire.

A tous les Loyaux Sujets de Sa Majesté, le Roi du Carnaval—Salut!
Attendu, que le Jour de Fête Annuel de notre Très Gracieux Souverain, REX, est proche, et en honneur de son arrivée prochaine, tous ces loyaux sujets sont requis d'arborer l'ETENDARD ROYAL, Pourpre, Vert et Or, de leurs résidences et de leurs magasins, le
Mercredi, 18 Janvier 1882,
Et, en témoignage de leur joie, à son retour, de continuer d'arborer les couleurs du Royaume jusqu'après Mardi-Gras.
DIEU SAUVE LE ROI!
WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.
OFFICIEL:
ESPY,
Sixième Secrétaire de service.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 14 Janvier 1882, et l'An 1010 du règne de Sa Majesté. 14 janv—

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSÉE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS,
CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE,
CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12 / Houston ..10:30 P. M.	A Houston 6:50 A. M / Nlle-Orléans4:25 P. M.

Chars-dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE.,
11mai—1an Directeurs.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, AND ST. LOUIS.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	5:52 a. m.	10:22 p.m.
Mobile accommodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St Charles and Common streets. J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
C. P. ATMORE,
General Passenger Agent;
J. H. SMITH,
Ticket Agent;
J. T. HARAHAN,
12 mai— Superintendent.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE LYNCHBURG, ET ST. LOUIS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	5:52 a. m.	10:22 p. m.
Mobile accomodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
C. P. ATMORE,
Agent général pour les passagers,
J. H. SMITH,
Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN,
12 mai— Surintendant.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.
Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.
Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.
Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:22 a. m.; 1 p. m.; 4:02 p. m.; 6 p. m.
Ils partiront de Milneburg à 5:02 a. m.; 8:15 a. m.; 11:00 a. m.; 3:22 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.
Le train partant de Milneburg à 5 02 a. m. va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.
Les départs se feront d'après les heures de la ville.
17 Sv— J. T. HARAHAN, Président

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST.
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVÉE
Express No 1. 7:40 A. M.	Malle No 2....7:15 A. M.
Malle No 3....5:00 P. M.	Expr No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13..12:00 M.	Mixed No 14. 9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt Agent Gén. des Pass.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1. 7:40 A. M.	Mail No 2....7:15 A. M.
Mail No 3....5:00 P. M.	Express No 4 11:15 A. M.
Mixed No 13..12:00 M.	Mixed No 14...9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common;
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.
Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lebadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute saison.
Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.
Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.
Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de ce donner.
GEO. PANDELY,
Surintendant.
Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAU: 33 RUE DU CAMP.
SEPTIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'article 10 de sa charte, cette Compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant l'année prenant fin le 31 décembre 1881:

Primes reçues sur des risques d'incendie		$135,423 94
Primes reçues sur des risques de rivières		21,046 39
Primes reçues sur des risques maritimes		4,994 00
Total des primes reçues		$161,464 33
Moins—		
Pertes d'incendie	$42,205 32	
Pertes sur rivières	6,892 71	
Pertes sur mers	1,837 62	
Escomptes	17,647 90	
Réassurances	8,276 49	
Primes remboursées	9,385 38	
Pertes non ajustées	8,000 00	
Licences et taxes	3,619 77	
Dépenses, commission, etc., moins l'escompte et l'intérêt	17,511 81—	115,377 00
Profits nets		$46,087 93
LA COMPAGNIE POSSEDE L'ACTIF SUIVANT—		
Billets en capital-actions	$25,536 36	
Argent en caisse et en banques	109,035 77	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	172,514 85	
Billets à recevoir	13,906 76	
Meubles et installations de bureau	3,563 10	
Primes en voie de perception	31,382 54	
		$355,939 38
PASSIF—		
Capital actions	$150 000 00	
Fonds de réserve et surplus	174,129 12	
Pertes non ajustées	8,974 13	
Intérêts, dividendes, etc., ici déclarés, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets de capital	22,836 03	
	$355,939 38	

L'exposé qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et assermenté devant moi ce 18me jour de janvier 1882.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1882.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants des bénéfices nets de l'année expirant le 31 décembre 1881, à savoir:
Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) dividende intérêt sur le capital payé, formant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.
Cinq pour cent au fonds de réserve, conformément à la section 3, article VIII de la charte.
Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende aux assureurs participants.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	E. S. LEVY,
LEON BERTOLI,	I. N. MARKS,
H. H. BIERHORST,	WASH. MARKS,
PETER BLAISE,	A. A. MAGINNIS,
F. EGAN,	T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK,	C. SPORL,
C. TAYLOR GAUCHE,	A. H. SEWARD,
CHAS. HEMARD,	OTTO THOMAN,
ALF. H. ISAACSON,	GEO. WATERS.

20jan—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DES—
Factors & Traders.
40......RUE CARONDELET......40
Capital payé $1,000,000

ED. A. PALFREY.........Président
JOHN CHAFFE.........Vice-Président
THOMAS F. WALKER.........Secrétaire

Polices émises couvrant les risques d'incendies, de rivière et de marine, aux plus bas prix du tarif.

DIRECTEURS

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
Samuel Friedlander,	A. M. Bickham,
R. M. Walmsley,	Louis Bush,
A. H. May,	A. Brittin,
T. Lytt. Lyon,	G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd,	Wm. Cunningham,
William J. Behan,	John I. Adams,
B. F. Eshleman,	R. T. Buckner,
Charles Chaffe,	Henry Abraham,
A. T. Janin,	Charles E. Black,
	William A. Gwyn.

1er sept—

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.
TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—		
On Fire Risks		$265,530 92
On Marine Risks		26,455 71
On River Risks		26,518 80
Total Premiums		$318,505 43
Less Unearned Premiums		84,003 00
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 43
Losses paid—		
On fire risks	$54,282 80	
On marine risks	5,182 37	
On river risks	6,931 58	
Taxes and expenses less interest	25,232 97	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	
		108,574 03
Profit		$125,928 40
The Company has the following Assets:		
Real Estate (market value)		$228,969 93
City Bonds ($42,650)		12,000 00
Bank, railroad and other Stocks		71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge		145,853 63
991½ shares New Orleans Water Works Co.		46,215 00
Bills receivable		59,302 55
Premiums in course of collection		35,235 28
City Time ($6,379 39)		2,080 00
Judgments		7,200 00
Cash on hand		78,571 72
		$687,346 23

The above Statement is a true, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.
MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.
Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX
M. W. SMITH,	CHS. LAFITTE,
	B. W TAYLOR.

15 juin—

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, Agent,
3, Passage Saulnier, à Paris.

SIROP de RAIFORT IODÉ
de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris
Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.
Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

ASTHME
CIGARETTES INDIENNES
au Cannabis Indica de
GRIMAULT & Cie
Pharmaciens à Paris.
Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.
Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.
Capital payé..........$500,000
Vingt-cinquième Etat Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—			
Risques d'incendie	$225,149 75		
Risques de rivières	135,204 12		
Risques maritimes	61,377 94		
			$421,731 81
A ajouter—			
Risques non-échus, 1879			99,832 00
			$521,564 81
Risques non-échus, 1880		$96,251 00	
Primes remboursées		14,598 54	
			112,849 54
Primes nettes			$408,205 27
A déduire:			
Pertes, etc., payées durant la même période—Sur les risques d'incendie		$44,397 66	
Sur les risques de rivières		79,895 77	
Sur les risques maritimes		29,109 21	
			$153,402 64
Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées			31,200
			$184,602 6
A ajouter—			
Réassurances		$62,454 45	
Dépenses		32,090 90	
Bureau des Assureurs		5,810 94	
Taxes		8,592 25	
Loyers		2,000 00	
			$112,997 90
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital			10,000 00
Dividende sur le capital actions payés		$48,582 91	
A déduire: L'escompte et l'intérêt		28 815 18	20,767 73
			$328,368 22
Profits nets actuels			$79,837 04

La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons	$351,590 13
Prêts et Hypothèques	23,610 00
Prêts sur nantissements	36,510 40
Billets à recevoir	5,066 07
Propriété foncière	55,000 00
Primes en voie de perception	25,500 56
Argent en caisse	173,316 95
Total des valeurs	$670,664 31

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dixneuvième jour de janvier 1881.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Composé de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

E. J. Hart	Julius Weis,	Ashton Phelps,
H. Renshaw	E. O. Hamilton,	D. Fatjo,
B. Bierce,	J. C. Morris,	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. E. Craig,
C. Macready,	Thos. Sinnott,	Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour,	Chas. Roberts,	J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,	J. S. Fleurot,
J. L. Harris,	E. Newman,	

22 janv—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des
Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
W. B. LYMAN.........Président.
S. B. NEWMAN.........Vice-Président.
CHAS. E. RICE.........Secrétaire.
Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	A.M. Moulton,
Geo. W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. E. Mortimer,	John H. Parker
Reuben G. Bush	George Martin,
Edward Nalle,	Henry L. Flash,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Seward,	Lucien Dolery,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Chas. H. Doleon,	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. C. Coulon,
Wm A. Phelps,	John Kalder,
Ferd. Marks,	Wm. B. Lyman
R. H. Adams	

10 fail—1 an V ±0

Avis ... de la gare du chemin de fer de Jackson.
Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet à Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3me district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dès, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Claude, Canton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant la Custom House (ancien Hôtel St.-Louis).

FEUILLETON.

No 23. Commencé le 1er janvier.

LA
FLEURIOTTE
PAR
LOUIS ULBACH.

(Suite)

Pourtant elle se rendait cette justice d'avoir bien combiné tout.

Comme le magistrat ne lui disait rien, son silence l'impatienta.

Elle n'hésita pas à le provoquer, au risque de se compromettre davantage; mais en ayant soin de jeter à Louise un de ces regards qui séduisaient la pauvre fille, et une de ces menaces indirectes qui la rendaient folle, c'est-à-dire héroïque.

—Est-ce que vous n'allez pas nous renvoyer? demanda Euphrasie.

Le juge d'instruction se contenta, par un signe de la main, de renouveler aux gendarmes l'ordre de faire sortir les prévenues.

Euphrasie continua:

—Vous serez bien forcé, monsieur le juge, de nous ouvrir la grande porte de la rue; vous ne trouverez pas autre chose que ce que je vous ai dit, et vous pouvez le faire inscrire par votre greffier: ou Louise, la pauvre petite, sans le savoir, en dormant, a été cacher son couvert où on l'a découvert, ou bien quelqu'un du dehors que je ne connais pas, mais que Louise vous aidera peut-être à connaître, s'est introduit à la ferme. Des deux façons, nous n'avons rien à faire ici. Moi surtout! Va, ne crains rien, la Fleuriotte! on ne fait pas de mal à des filles qui sont malades comme toi. Si tu n'as pas dormi, t'as peut-être voulu empêcher quelqu'un de faire mal. En tout cas, ce n'est pas moi que tu veux sauver.... Au revoir, ma fille.

Elle se redressa et passa fièrement devant sa servante. Louise avait été comme enivrée de ce qu'avait dit d'abord madame Boissonnet; cette excuse de son sommeil la tourmentait et la tentait. Mais la menace contenue dans les derniers mots d'Euphrasie, et qu'elle avait comprise, lui étreignait le cœur.

Hélas! si elle ne se dépêchait pas de trouver à elle toute seule un moyen de persuader le juge, la fermière impatientée de rester en prison, était capable de dénoncer Frobert.

Oh! non, cela ne se pouvait pas. Louise ne le voulait pas! Plutôt mourir, plutôt se faire mourir!

II

LA TORTURE.

Louise, après sa confrontation avec madame Boissonnet, passa plusieurs heures dans un écœurement qui semblait pour elle un commencement de ce sommeil singulier, pendant lequel on agit et dont madame Boissonnet lui avait parlé.

Il lui fallait réfléchir vite, énergiquement, et en même temps ne pas abandonner d'une minute cette vision qu'elle retenait près d'elle, qu'elle serrait contre son cœur avec la frénésie d'une innocente en qui les sens s'éveillent avec l'esprit.

Penser à Frobert, c'était le devoir absolu; cela l'empêchait de penser à autre chose, et pourtant penser à autre chose c'était agir pour le sauver. Son idée fixe avait un labyrinthe qui l'égarait, en la ramenant toujours au même point.

Elle s'oubliait, en regardant en elle le mâle visage de son ami.

Il ne lui vint pas une seule fois à l'esprit qu'il abusait d'elle, en la laissant se sacrifier. Elle était honorée, comme d'un choix sur toutes les femmes, de cette tolérance de son fiancé. N'était-il pas tout naturel que celle qu'il voulait élever à lui, souffrît pour lui?

Louise en souvenant, dans la solitude, cette initiation de l'amour, dont elle ne se rendait pas compte, l'acceptait comme une visitation céleste qui devait la courber. Son ignorance ravie cédait à la volupté de servir, qui est une des conditions d'aimer.

Quand elle voulait, par des petits bonds, par des sursauts de son esprit, sortir de l'enlacement, de la langueur de son rêve, elle éprouvait dans tout son être le sentiment d'une déchirure; sa réflexion se brisait, et elle redevenait inerte, écoutant un bruissement de mots confus qui lui traversait la tête sans y laisser d'idées, désespérée de ne pouvoir atteindre au sang-froid qu'elle admirait chez madame Boissonnet, et heureuse, tout ensemble, comme si un souffle brûlant l'eût emportée dans un anéantissement qui la mêlait tout entière à Frobert.

Elle ne dormit pas de la nuit. Sa fièvre augmentait. Elle se promena dans sa chambre, fermant parfois les yeux pour jouer innocemment à la somnambule. Ne s'imaginait-elle pas que si elle le devenait de cette façon-là, il lui serait plus facile de dire qu'elle l'avait toujours été, et peut-être de se le persuader à elle-même?

Elle avait des calculs d'enfant, dans lesquels sa raison se blottissait, de peur d'être obligée de monter trop haut.

Les véritables héros ont de ces reculs devant l'abîme, qu'ils entrevoient avec un secret désir, ou qu'ils acceptent.

Louise, dans son ingénuité, comprenait bien, depuis la première minute de son interrogatoire par l'officier de gendarmerie, qu'elle devait tout prévoir et tout endurer pour sauver Frobert. Mais elle jouait, pour ainsi dire, à cache-cache avec le but terrible, mystérieux, de son dévouement. Elle ne le regardait jamais en face; s'il lui apparaissait brusquement, elle se détournait, pour se replonger aussitôt dans son amour qu'elle élargissait à mesure qu'elle s'y installait.

L'impossibilité de réfléchir longuement ou fortement tourmentait Louise, autant que l'eût tourmentée la réflexion elle-même. Elle souffrait de ne pouvoir être habile à démêler l'écheveau de ses pensées, de les sentir s'emmêler, faire boule dans sa tête et y rouler incessamment, comme elle eût été obligée d'être impuissante à trouver une solution qui la sauvât, en sauvant Frobert.

Oh! si elle avait pu communiquer, ne fût-ce que par un signe, avec madame Boissonnet!

Avec l'instinct des prisonniers, elle frappait les murs, espérant que quelqu'un, qu'Euphrasie peut-être, lui répondrait et l'aiderait, ne fût-ce que par du bruit, à agiter sa solitude.

Mais les murs des Cordeliers, bâtis pour un couvent, avaient été trouvés des murs suffisamment sourds pour une prison, et Louise en s'obstinant, se fût inutilement meurtrie à frapper.

Elle croyait que l'interrogatoire serait continué, repris le lendemain, et qu'après la déclaration de madame Boissonnet, qui lui paraissait si importante, on ne s'arrêterait plus de la questionner. Mais on la laissa comme auparavant dans le grand silence de sa chambre.

Le juge d'instruction était-il occupé ailleurs? S'instruisait-il lui-même sur le somnambulisme? Louise eût voulu qu'on revînt à cette question qui lui avait paru un secours apporté par la fermière. Elle eût voulu surtout entendre encore Euphrasie en parler. C'était une façon de s'entendre plaindre, un encouragement à mériter encore de la pitié.

Elle glissait doucement vers une immolation absolue d'elle-même, qu'elle ne définissait pas, mais qui avait besoin d'être un peu pardonnée. Aller trop directement et trop vite à l'abîme, c'est aller au suicide; pour que le martyre soit réel, il faut que la sainte lui résiste un peu.

Louise par modestie, par habitude, voulait qu'on la poussât où elle voulait aller, et quand elle croyait, avec bonne foi, savoir gré à madame Boissonnet des excellentes raisons que cette femme habile trouvait pour la sauver, peut être bien qu'elle ne lui était reconnaissante que des motifs de plus en plus pressants qu'elle lui offrait de se dévouer.

Tout cela, naturellement, était confus, indistinct, dans la cervelle de Louise Fleuriot.

Elle ne savait pas ce qu'elle préférait, de la liberté qui eût diminué sa souffrance, ou d'une rigueur plus grande qui eût couronné sa gloire. Elle souffrait d'un grand désir; elle souffrait surtout d'être seule, d'être seule pour choisir, et d'ignorer ce qui se passait.

Le regard d'Euphrasie, ses allusions, avaient été des éclairs éblouissants dans l'obscurité de la réclusion, des jours subits ouverts sur le village et la vie heureuse d'autrefois. Louise aspirait à ces échappées.

Le surlendemain de sa confrontation avec la fermière, après une nuit d'insomnie, Louise demanda brusquement, hardiment au gardien pourquoi le juge ne la faisait pas appeler de nouveau.

L'homme de la prison, habitué à ces crises douloureuses et prévues, qui étaient un symptôme d'affaissement, au bout duquel arrivait d'ordinaire le triomphe du magistrat instructeur, la regarda avec compassion:

—Alors, lui dit-il doucement, vous vous décidez à avouer?

—Qu'est-ce qu'il faut avouer? Je ne sais pas!

Le gardien hésita à guider cette formidable inexpérience.

—Ce n'est pas à moi à vous renseigner là-dessus. Je ne suis pas un avocat.

—Un avocat! oui, j'aurais besoin d'un avocat, reprit l'innocente, qui ne savait pas ce que c'était qu'un avocat, sinon que c'était qu'elqu'un d'étranger, un personnage nouveau qui ferait entrer de la lumière du dehors dans la nuit de sa prison. Procurez-moi un avocat!

—Vous en avez un, répliqua le gardien.

—J'en ai un. Vous en êtes sûr?

—Oui, bien sûr!

—C'est m'ame Boissonnet qui l'a choisi?

—Non, non.

—Qui donc? puisque ce n'est pas moi?

—Sans doute des amis que vous avez à Troyes ou à Clérey.

—Des amis!

Louise devint successivement très pâle et très rouge. Elle n'avait qu'un ami; elle ne voulait en avoir qu'un, Frobert.

Ainsi, l'avocat avait été choisi par Frobert. Quand il viendrait de sa part il lui en donnerait forcément des nouvelles; forcément aussi, il serait obligé de sauver Frobert.

Il y eut un silence de quelques secondes; le cœur de la pauvrette redoublait de palpitations.

—Vous le connaissez, mon avocat? demanda-t-elle en souriant.

Elle était fière d'avoir pour elle un personnage aussi important à ses yeux qu'un juge, un personnage choisi par Frobert.

—Si je le connais! Je ne vous en aurais pas conseillé un autre.

—Vraiment!

—Il est venu déjà plusieurs fois au parquet; c'est Me Rousselin.

—Ah! Quel homme est-ce?

—Oh! le meilleur des hommes!

—Je le pensais, murmura-t-elle en joignant les mains.

—Oui, continua le gardien, il est aussi bon qu'il est habile. Il a deux filles qui n'ont plus de mère, deux filles de votre âge.

—Ah!

Louise écoutait avec ravissement. Sa raison tendre lui disait que Frobert, en lui cherchant un avocat, avait aussi voulu lui prêter une famille.

—Est-ce qu'il viendra avec ses filles? demanda-t-elle.

—Plus tard; mais pas tout de suite.

—Lui, il viendra tout de suite?

Le gardien hocha la tête.

—Cela dépend de vous!

—De moi? Mais je ne demande pas mieux.

—Je m'entends! il viendra quand l'instruction sera finie.

—Ça ne finira donc jamais?

Le gardien répéta sur le même ton, avec le même geste, la même réponse:

—Cela dépend de vous.

—De moi?

Le gardien était un homme humain, parce qu'il n'avait aucune autre responsabilité que celle de tenir les portes bien verrouillées. Il contempla Louise avec émotion, et baissant la voix, de peur des oreilles qui sont dans les murs sans qu'on le sache, il dit à la prisonnière:

—Tant que vous ne leur direz rien, on ne vous laissera voir personne.

—Mais, qu'est-ce qu'on veut que je dise?

—La vérité.... si c'est possible, ou bien, dame, n'importe quoi qui y ressemble.

—Mentir!

—Oh! il y a bien des innocents qui se tirent d'affaire avec une petite menterie que les avocats arrangent; la vôtre est le premier avocat de Troyes.

Le gardien devenait paternel.

—La vérité! répéta Louise avec un gros soupir, je l'ai dite, et cela ne suffit pas?

—Vous ne l'avez pas dite toute entière, à ce qu'il paraît.

Louise devint rêveuse:

—Si je mentais, ce serait pour moi comme si je disais la vérité!

Le gardien ne pouvait comprendre ce que Louise se disait surtout à elle-même.

—Si vous croyez, ajouta-t-il avec amertume, que la fermière hésitera à mentir, pour voir son avocat!

—Est-ce que vous me conseillez de mentir?

Elle demanda cela avec une candeur si touchante, que le gardien eut honte de donner un avis. Il eut comme le frisson d'un remords précurseur.

—Je ne sais pas ce qu'il faut vous conseiller. Je sais seulement qu'on vous gardera au secret, tant que vous n'aurez pas fourni au juge de quoi faire son rapport.... C'est beaucoup que je vous dise cela; il nous est défendu de parler aux prisonniers qui sont au secret.

—Je vous remercie bien, tout de même, de m'avoir annoncé que j'avais un avocat.

—Et le premier de la ville!

—Est-ce que madame Boissonnet en a un?

—Pas encore.

—Elle prendra le même.

—Je ne crois pas: d'ailleurs, lui ne voudrait pas.

—Pourquoi?

Le gardien branla plusieurs fois la tête, mais sans ajouter un mot. Comme il faisait un mouvement pour se retirer, Louise le retint par un geste:

—Est-ce qu'elles sont jolies, les filles de mon avocat?

La question était faite pour donner envie de sourire; elle donna au gardien l'envie de pleurer. Il fut aussi singulier dans sa réponse que Louise dans sa question:

—Elles sont moins jolies que vous!

—Oh! vous jobez!

—Non.

Louise, pour la première fois de sa vie, eut un tressaillement de coquetterie. Dans sa position, il n'y avait pas de mal à se laisser persuader qu'elle était jolie; cela faisait honneur à la prison.

—Je suis bien sûre que vous dites cela pour me rendre fière? dit-elle d'un air de doute peu sincère.

—Je répète ce qu'on dit dans la ville, repartit le gardien.

—Dans la ville!... On parle donc de moi?

—Oui. Savez-vous comment on vous appelle?

—Louise, puisque c'est mon nom.

—Non, on en ajoute un autre.

—La Fleuriotte?

—Non. Le beau toquat!

La pauvre enfant eut un moment de frayeur.

C'était trop de renommée. Elle laissa couler un regard de pitié vers son carton. Elle pensa que le beau toquat allait y jaunir.

—Je n'aurai meshui d'occasion de le mettre! dit-elle en soupirant.

Le gardien n'avait donné ce tour galant à la conversation que par pure bonté, pour distraire Louise, pour se dispenser aussi de lui donner des conseils qui eussent engagé sa conscience. Il la quitta sur ce soupir féminin.

Louise ne pensa pas longtemps à son toquat. Elle y songea pourtant, comme à une coiffure glorieuse qu'il lui faudrait arborer le jour d'un triomphe ou d'un grand combat; mais elle revint bien vite à son idée fixe, derrière laquelle se projetait maintenant une ombre protectrice, qui les couvrait et les unissait tous les deux, celle de ce grand avocat, de ce brave homme, de ce père de famille qui avait deux belles jeunes filles de son âge.

Voir Me Rousselin, c'était entrevoir Frobert, c'était en recevoir directement des nouvelles.

Mais l'avocat ne viendrait que quand elle aurait parlé.

Cette condition était horrible. La pauvre innocente eût accepté toutes les conséquences d'un aveu, plutôt que de faire l'aveu ou de le détourner par un moyen qui lui échappait.

Chaque jour, son angoisse augmentait, et, avec elle, un malaise étrange. Elle avait, réellement, des heures de délire, d'évasion hors de ce monde.

Avec un peu plus de dévotion pratique, au XVIIe siècle, ou, plus avant dans le XIXe sous une influence mystique, Louise eût franchi irrévocablement cette limite qui sépare à jamais les illuminés des régions tempérées du bon sens.

Heureusement, sa grande, son unique dévotion, c'était son amour. Ses extases avaient un objectif réel. Sa pureté alimentait l'ardeur inconsciente de sa jeunesse, sans se troubler.

Elle ne savait prier que d'une ou de deux façons: mais quand, joignant ses petites mains et tordant ses bras avec désespoir, elle criait dans sa chambre: "Mon Dieu! mon Dieu! secourez-moi!" elle avait épuisé à peu près ses formules.

Ce n'était pas à Dieu, au fond de son âme, qu'elle s'adressait.

Après une semaine de torture inouïe, chancelante dans le vertige qui l'enveloppait, elle dit au gardien:

—Je veux voir quelqu'un, mon avocat ou mon juge!... Allez me quérir l'un ou l'autre.

Le gardien ne fut pas surpris; il la salua d'un regard douloureux en la quittant, et alla chercher le juge d'instruction. Il connaissait ça. Le pauvrette, pour sortir de sa cage, ou pour l'entr'ouvrir, allait faire un pacte avec le bourreau. Il en avait connu qui avaient résisté beaucoup plus longtemps; mais celle-là était si chétive, si simple, si innocente!

Il regrettait, à ce moment, sa probité de geôlier. Pourquoi n'avait-il pas offert à Louise de lui faire parvenir du dehors quelques conseils? Une fois, sans avoir l'air de prendre des informations, en lui apportant son repas, il lui avait demandé si elle savait écrire; Louise avait répondu non.

Il n'était tenu à cette question et à cette réponse. Il eût trahi son devoir en acceptant une lettre écrite par elle; il n'avait pas voulu aller, dans sa pitié, jusqu'à l'écrire, pour la prisonnière.

(A continuer.)